

Retombées économiques liées aux secteurs du transport par eau, de la pêche commerciale, de l'aquaculture, de la préparation et du conditionnement de poissons et fruits de mer, de la fabrication de boissons gazeuses et de glace, et de la construction de navires et d'embarcations

Cible stratégique

La part du secteur de l'eau dans l'économie québécoise s'est accrue.

DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

L'indicateur présente l'évolution de la part du produit intérieur brut (PIB) des secteurs économiques liés à l'eau par rapport au PIB nominal au prix de base de l'ensemble de l'économie. Cette part est calculée selon la formule suivante :

$$\frac{\sum VA \text{ des secteurs de l'eau}}{PIB \text{ de l'ensemble de l'économie}}$$

où VA représente la valeur ajoutée, correspondant au PIB.

Des indicateurs complémentaires, dont certains sont issus d'une modélisation, présentent l'emploi et les salaires et traitements avant impôts ainsi que le contenu québécois des dépenses effectuées par ces secteurs.

Les secteurs économiques liés à l'eau retenus pour le calcul de l'indicateur sont :

- La pêche commerciale : secteur dont l'activité principale est la prise de poissons et d'autres animaux sauvages dans leur habitat naturel.
- L'aquaculture : secteur dont l'activité principale est l'élevage d'animaux et la culture de plantes aquatiques, y compris la culture intégrée d'animaux et de plantes aquatiques (culture aquaponique). Il exclut la culture hydroponique en serre.
- La préparation et le conditionnement de poissons et fruits de mer : secteur dont l'activité principale est la mise en conserve du poisson et des fruits de mer, y compris la mise en conserve de soupes à base de ces aliments; le fumage, le salage et le séchage du poisson et des fruits de mer; la préparation du poisson frais; le décoquillage et le conditionnement des crustacés et des coquillages frais; la transformation des graisses et des huiles d'animaux marins; et la

congélation du poisson et des fruits de mer. Les usines flottantes qui transforment à leur bord le poisson et les fruits de mer sont incluses.

- Fabrication de boissons gazeuses et de glace : secteur dont l'activité principale consiste à fabriquer des boissons gazeuses, de la glace ou de l'eau en bouteille, y compris de l'eau gazeuse naturelle. L'eau mise en bouteille doit être purifiée préalablement.
- Transport par eau : secteur dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport par eau de passagers et de marchandises. Il comprend le transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs – la voie maritime du Saint-Laurent est considérée comme faisant partie des Grands Lacs – ainsi que le transport sur les eaux intérieures, y compris les services de transport dans les ports.
- Construction de navires et d'embarcations : secteur dont l'activité principale est l'exploitation d'un chantier naval ou la fabrication de navires. Les activités d'un chantier naval comprennent la construction de navires, leur réfection, leur transformation et leur modification, la production de parties de navire et de barges préfabriquées et les services spécialisés comme le carénage lorsqu'ils sont offerts au chantier naval.

L'unité de mesure utilisée pour estimer l'emploi est l'année-personne, soit le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné. Cette unité de mesure constitue une normalisation du travail annuel d'une personne, de telle sorte que les résultats peuvent être très différents de ceux que l'on obtient en se basant sur le nombre de personnes employées. La différence entre ces deux unités de mesure réside dans la prise en compte du nombre de travailleurs qui font des heures supplémentaires, qui ont un horaire à temps partiel ou dont le travail est saisonnier.

Les **salaires et traitements avant impôts** correspondent à la rémunération brute des salariés. Ils comprennent différentes formes de rétribution comme les pourboires, les commissions, les primes, les indemnités de vacances et les congés de maladie. Ils sont estimés selon une base brute, avant toutes déductions (impôts, parafiscalités et fonds de pension privé ou public).

PRÉCAUTION

La liste des secteurs liés à l'eau n'est pas exhaustive. Les secteurs des réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que des opérations portuaires, de la manutention du fret maritime, du sauvetage maritime et du pilotage de navire ne sont pas compris dans le calcul de l'indicateur pour des questions de disponibilité de l'information.

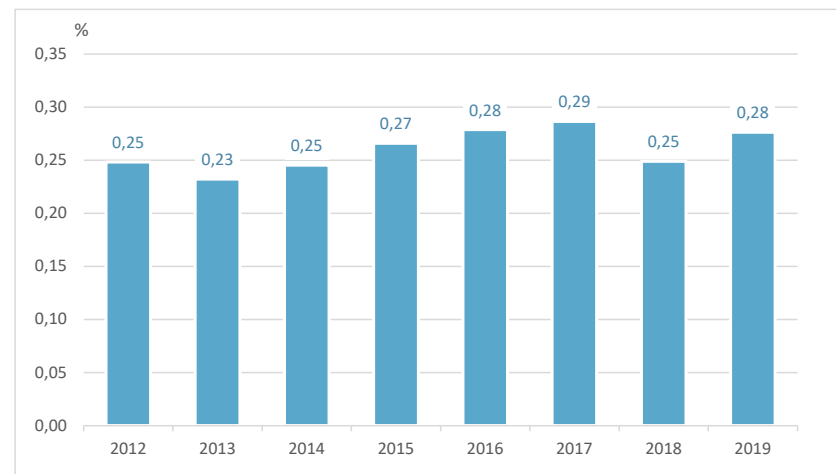
Les données du secteur de la pêche commerciale couvrent la chasse et le piégeage. Cependant, la part de la valeur ajoutée attribuable à la portion « chasse et piégeage » est marginale.

ANALYSE

En 2019, le PIB des six secteurs liés à l'eau couverts par cet indicateur s'élève à 1 175,4 millions \$, **ce qui représente 0,28 % du PIB de l'ensemble de l'économie**. Après une baisse en 2013, on observe une augmentation du PIB des secteurs liés à l'eau ainsi qu'une augmentation de la part qu'ils représentent dans l'économie jusqu'en 2017. L'année 2018 affiche ensuite une baisse de 9 % du PIB des secteurs de l'eau et un recul de 0,04 points de pourcentage dans la part que ces secteurs occupent par rapport à l'ensemble de l'économie. En 2019, le PIB des six secteurs de l'eau renoue avec la croissance et retrouve le niveau de 2016 au niveau de la part qu'il représente dans l'ensemble de l'économie.

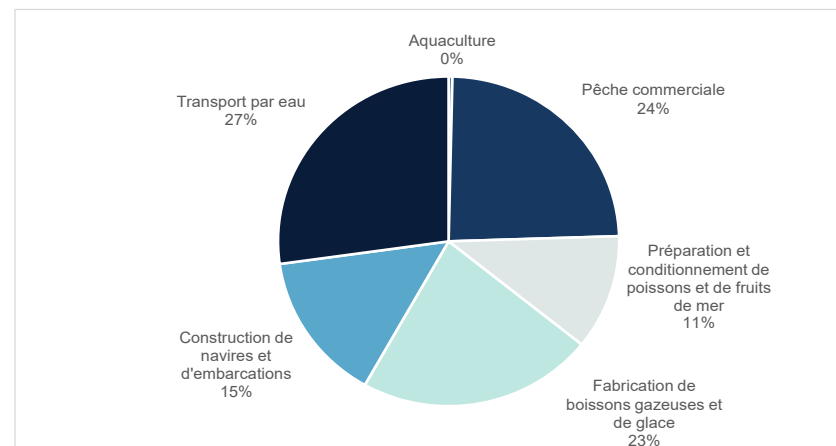
Les secteurs les plus importants parmi les six secteurs retenus pour la construction de l'indicateur sont ceux du transport par eau, de la pêche commerciale, et de la fabrication de boissons gazeuses et de glace responsables respectivement de 27 %, 24 % et 23 % du PIB des secteurs de l'eau.

Figure 1 Part du PIB des secteurs liés à l'eau dans l'ensemble de l'économie, Québec, 2012 à 2019



Source : Statistique Canada, *Tableau des ressources-emplois*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2 Répartition du PIB des secteurs liés à l'eau, Québec, 2019



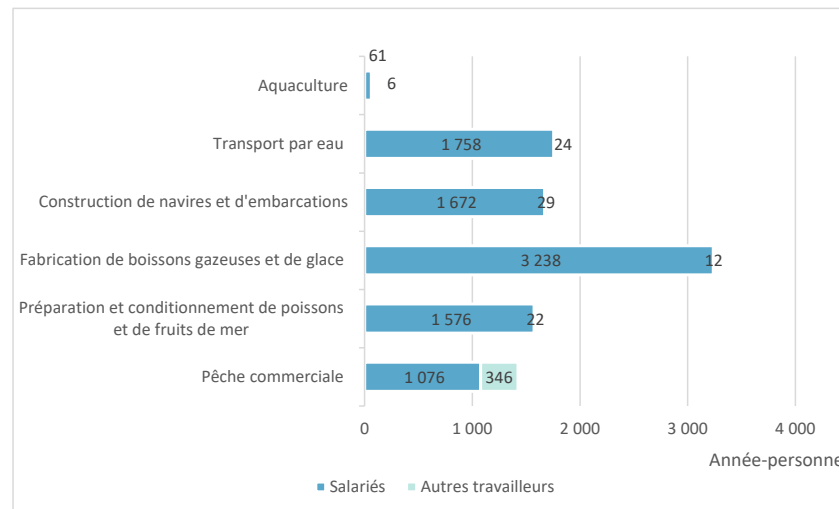
Note : Les données du secteur de la pêche commerciale couvrent la chasse et le piégeage.

Source : Statistique Canada, *Tableau des ressources-emplois*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2019, la charge annuelle de travail afférente aux activités des secteurs de l'eau est de 9 820 années-personnes. De ce nombre, 9 381 années-personnes concernent des salariés et 439 des travailleurs autonomes. Cette charge de travail représente 0,23 % de la charge de travail nécessaire à l'ensemble de l'économie.

Le secteur dont les besoins sur le plan de la main-d'œuvre sont les plus importants est celui de la fabrication de boissons gazeuses et de glace (3 250 années-personnes).

Figure 3 Main-d'œuvre des secteurs liés à l'eau, Québec, 2019



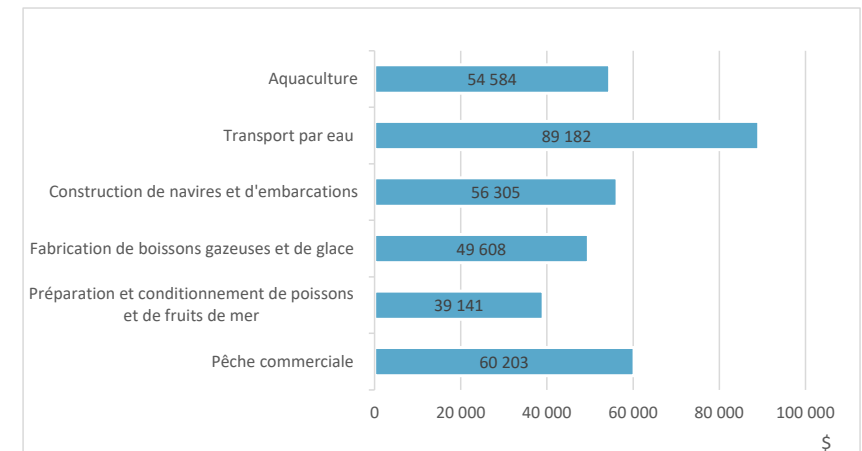
Note : Les données du secteur de la pêche commerciale couvrent la chasse et le piégeage.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les salaires et traitements avant impôts versés aux travailleurs des secteurs de l'eau représentent un total de 541,3 millions \$ en 2019, soit 0,4 % de l'ensemble des salaires et traitements de l'économie.

Parmi les six secteurs analysés, le transport par eau a versé le plus haut salaire moyen en 2019 (89 182 \$ par salarié).

Figure 4 Salaires moyens des secteurs liés à l'eau, Québec, 2019



Note : Les données du secteur de la pêche commerciale couvrent la chasse et le piégeage.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Selon le modèle intersectoriel du Québec, le contenu québécois des secteurs liés à l'eau varie de 78 % pour la pêche commerciale à 45 % pour la préparation et le conditionnement de poissons et fruits de mer. Le contenu québécois est de 62 % pour l'aquaculture, de 50 % pour la fabrication de boissons gazeuses et de glace, de 64 % pour le transport par eau et de 60 % pour la construction de navires et d'embarcations. Le contenu québécois permet de savoir quel montant reste dans l'économie québécoise pour chaque dollar dépensé dans ces secteurs.

Les retombées économiques de l'hydroélectricité

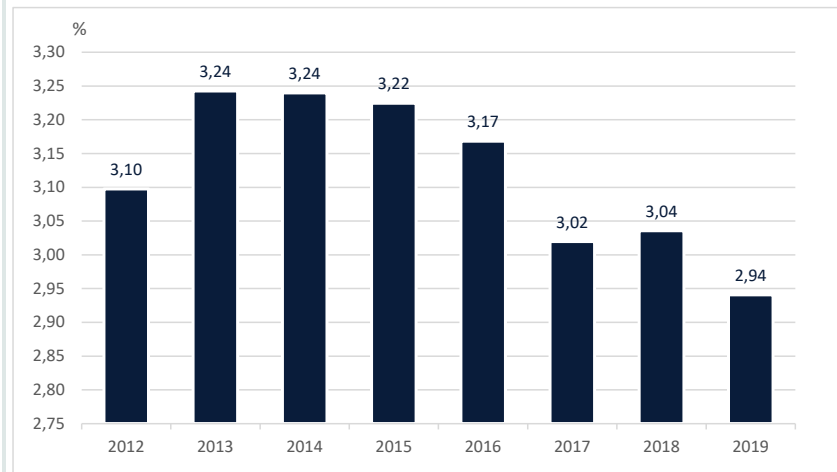
Inclure les retombées économiques de l'hydroélectricité dans cet indicateur est délicat. En effet, l'hydroélectricité est classée dans un secteur économique qui comporte indistinctement la production, le transport et la distribution d'électricité, peu importe la source d'énergie qui est à l'origine de cette électricité.

En 2019, 94 % de l'électricité produite au Québec est de source hydraulique¹. Il est donc acceptable de considérer les informations liées à l'électricité comme de bonnes estimations des retombées économiques de l'hydroélectricité.

Par contre, il est impossible de séparer les activités de production, fortement liées à l'eau, des activités de transport et de distribution, qui le sont moins.

Vu l'importance de l'hydroélectricité au Québec, les retombées économiques du secteur « Production, transport et distribution d'électricité » sont quand même présentées, mais pas avec celles des autres secteurs liés à l'eau.

Figure 5 Part du PIB de la production, du transport et de la distribution d'électricité dans l'ensemble de l'économie, Québec, 2012 à 2019



Source : Statistique Canada, *Tableau des ressources-emplois*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2019, le PIB du secteur « Production, transport et distribution d'électricité » s'élève à 12 507 millions \$ (en hausse de 194 millions de \$ par rapport à 2018), ce qui représente 2,94 % du PIB de l'ensemble de l'économie, soit une baisse relative de 0,1 point de pourcentage. La charge annuelle de travail afférente aux activités de ce secteur est de 23 896 années-personnes; ce nombre concerne essentiellement des salariés. Leurs salaires et traitements avant impôts représentent 1,42 % de l'ensemble des salaires et traitements de l'économie. Le contenu québécois du secteur « Production, transport et distribution d'électricité » est quant à lui très élevé, s'établissant à 96 %.

1. Statistique Canada, Tableau 25-10-0015-01.

[Données disponibles dans le Tableau de bord des indicateurs](#)